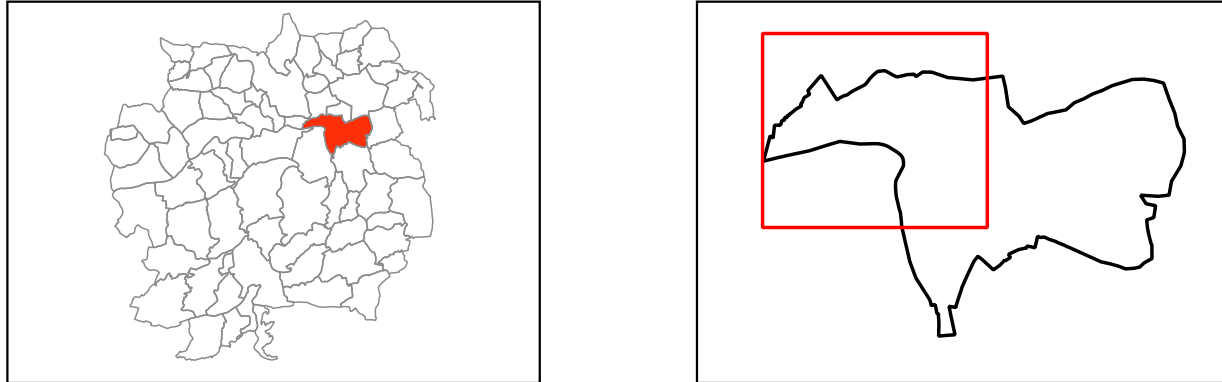




Commune d'Audincourt

Plan Local d'Urbanisme

Zonage : Nord Ouest de la commune



09/11/2015	PLU Approuvé
04/11/2019	Modification 1
30/05/2022	Modification 2
11/09/2023	Modification 3
23/09/2024	Modification simplifiée n°1

Vu pour être annexé
à la délibération du 23/09/2024
Le Maire,

Visa sous-préfecture



1 / 3000



Fond cadastral mis à jour en 2024
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 16/09/2024

LEGENDE

--- Limites de zones

Zones urbaines

- UA** Zone urbanisée au tissu ancien rassemblant la plupart des fonctions de centralité urbaine de la commune
- UB** Zone urbanisée dont le tissu est caractérisé par une mixité de constructions d'époques, de gabarits et de physiologies variées
- UC** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants
- UCa** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants - secteur en friche
- UCb** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants - zone naturelle occupée par des constructions à usage d'habitation
- Ucc** Secteur réservé à une activité de récupération-dépollution de véhicules hors d'usage (VHS)
- UX** Zone d'activité implantée dans l'ancien périmètre de l'usine des Forges destinée à l'accueil progressif d'opération à caractère d'habitat
- UY** Zone composée d'un tissu commerciale formant la zone des Arteliers, comprenant l'espace Lumière et un secteur d'industries et d'artisanat contigu à la zone commerciale
- UZ** Emprise d'une importante unité de production en pleine activité à vocation industrielle, artisanale, commerciale, de bureaux et de services

Zones à urbaniser

- 1AUa** Zone aménageable dans le cadre du présent PLU : secteur de la Gare
- 2AUa** Zone destinée à être urbanisée dans le futur après modification ou révision du PLU

Zones naturelles

- A** Zone à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique, économique et paysager
- Aa** Zone à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique, économique et paysager : secteur destiné à l'accueil de constructions agricoles
- N** Zone à protéger en raison de son caractère forestier, naturel, paysager et écologique
- Na** Zone à protéger en raison de son caractère forestier, naturel, paysager et écologique : aire d'accueil des gens du voyage

Protections particulières

- Espace boisé classé
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques : zone humide
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques : éboulement
- Élément de paysage : verger à conserver
- Élément de paysage : bâtiment repéré
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Risques karstiques
- Limites d'application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation Doubs-Allan Approuvé par arrêté préfectoral du 27 mai 2005
- Pour le zonage et le règlement correspondant, se reporter au document général PPR annexé au PLU
- Emplacement réservé

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (Art. R.151-34 4° du code de l'urbanisme)		
N° ER	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Raccordement de l'impasse des Arteliers à la rue René Girardot	Commune
2	Développement d'une offre d'hébergement diversifiée et adaptée au vieillissement, en extension de l'EHPAD	Commune
3	Elargissement de l'avenue de la Gare	Commune
4	Aménagement de l'impasse des Marais	Commune
5	Accès secteur 1AUb rue des Gendres	Commune
6	Création d'une voie d'accès rue de Saison/rue d'Arnas - Plateforme 4 m.	Commune
7	Aménagement d'un Bassé	Commune
8	Aménagement du Transport à Haut Niveau de Service (THNS)	Pays de Montbéliard Agglomération
9	Création d'une voie d'accès au quartier des Forges	Commune
10	Elargissement de la rue des Ranchols	Commune
11	Elargissement de la rue des Prés - Plateforme 8 m.	Commune
12	Elargissement de la rue Renaud - Plateforme 10 m.	Commune
13	Elargissement de la rue des Artiles - Plateforme 8 m.	Commune
14	Elargissement de la rue L. Bickart - Plateforme 8 m.	Commune
15	Elargissement de la rue de la Liberté - Plateforme 8 m.	Commune
16	Elargissement rue de la Chapelle - Plateforme 6 m.	Commune
17	Elargissement de la rue des Ecoles - Plateforme 8 m.	Commune
18	Elargissement de la rue Pavouement - Plateforme 8 m.	Commune
19	Elargissement rue de la Phévoys - Plateforme 6 m.	Commune
20	Elargissement de la rue A. Parrot - Plateforme 10 m.	Commune
21	Elargissement de la rue de Belfort - Plateforme 14 m.	Commune
22	Elargissement de la rue Romane - Plateforme 8 m.	Commune
23	Elargissement de la rue de Verdun - Plateforme 8 m.	Commune
24	Elargissement rue de Vandoncourt - Plateforme 8 m.	Commune
25	Elargissement de la rue des Cantons du centre-ville à la rue de la Corbelle - Plateforme 10 m. Au-delà de la rue de la Corbelle - Plateforme 8 m.	Commune
26	Elargissement rue du Réservoir - Plateforme 7 m.	Commune
27	Elargissement rue du château d'eau - Plateforme 6 m.	Commune
28	Elargissement rue du 11 novembre - Plateforme 6 m.	Commune
29	Aménagement des mers du Doubs	Commune
30	Elargissement rue de Séroncourt de la rue L. Bickart à la rue du Coteau - Plateforme 12 m.	Commune
31	Elargissement de la rue des Mines	Commune
32	Elargissement de la rue des clés Humain	Commune
33	Elargissement de la rue de la Sapinière	Commune
34	Elargissement de la rue Vieille	Commune
35	Elargissement de la rue Ch. Lelander	Commune
36	Elargissement de la rue de Delle	Commune
37	Elargissement de la rue du Stand	Commune
38	Elargissement de la rue de la Fontaine	Commune
39	Accès secteur 1AUb rue du Réservoir	Commune
40	Maintien d'une continuité foncière	SNCF Réseau

